N° 8.

CONVERSATION
ENTRE DEUX AMIS.

Il n'y a point de juste, non pas même un seul.
Epitre de S. PAUL *aux Romains*, chap. III, v. 10

Convertissez-vous, et croyez à l'Evangile.
Évangile selon S. MARC, chap. I, v. 15.

DEUXIÈME ÉDITION.



PARIS.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES TRAITÉS RELIGIEUX DE PARIS, ET SE TROUVE A L'AGENCE DE LA SOCIÉTÉ, CHEZ H. SERVIER, LIBRAIRE, RUE DE L'ORATOIRE, N° 6.

1824.

Tudor Hart 1972

La Société des Traités religieux de Paris espère publier sous peu plusieurs nouveaux Traités, que l'on pourra se procurer au dépôt central, rue de l'Oratoire-Saint-Honoré, nº 6. On invite ceux qui s'intéressent à cette entreprise à déposer leurs dons à la même adresse.

La Société a déjà publié :

Nº 1. LE SERMON SUR LA MONTAGNE.—Prix : 3 fr. les 100 exemplaires.

Nº 2. LA FILLE DU LAITIER. — Prix : 4 fr. les 100 exemplaires.

Nº 3. JACQUES LE RAMONEUR.—Prix : 3 fr. les 100 exemplaires.

Nº 4. LA LOTERIE.—Prix : 3 fr. les 100 exempl.

Nº 5. L'ORPHELIN, ou la Tentation du Pauvre.—Prix : 3 fr. 50 cent. les 100 exemplaires.

Nº 6. L'APOLOGIE DE SAINT PAUL DEVANT AGRIPPA. — Prix : 1 fr. 50 c. les 100 ex.

Nº 7. LA PRIÈRE DU CŒUR. — Prix : 3 fr. les 100 exemplaires.

Nº 8. CONVERSATION ENTRE DEUX AMIS. — Prix ; 4 fr. les 100 exemplaires.

Nº 9. LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST. — Prix : 1 fr. 50 cent. les 100 exemplaires.

Nº 10. LE PAUVRE JOSEPH.—Prix : 2 fr. 50 cent. les 100 exemplaires.

Nº 11. L'ÉVANGILE SELON SAINT JEAN (en entier).—Prix : 10 fr. les 100 exemplaires.

Nº 12. LA CROIX DE CHRIST. — Prix : 4 fr. les 100 exemplaires.

Nº 13. LA MORT DE JESUS-CHRIST.—Prix : 1 fr. 50 cent. les 100 exemplaires.

Tous ces Traités se vendent 5 cent. l'exemplaire séparé, sauf le Nº 11, dont le prix est de 15 centimes.

On trouve, à tous les dépôts de la Société des Traités religieux, des Bibles à 5 fr. et même à 3 fr., et des Nouveaux-Testamens à 1 fr. 50 c.

STÉRÉOTYPÉ ET IMPRIMÉ PAR J. SMITH, RUE MONTMORENCY, Nº 16.

CONVERSATION

ENTRE DEUX AMIS.

« Que ne suis-je mort ! » disait un jour M. Raymond, marchand dans une petite ville, à un de ses proches parens, notaire de l'endroit, en terminant le récit de différens malheurs qui lui avaient enlevé en peu de temps presque la moitié de sa fortune. Malgré les pertes qu'il avait éprouvées, M. Raymond n'était pas le plus malheureux de son état : il possédait encore assez pour pouvoir, avec de l'économie, vivre fort à son aise. C'est ce que son ami s'attacha surtout à lui faire sentir : il lui représenta combien il avait, même dans sa situation actuelle, de raisons de remercier Dieu. Il ne produisit toutefois aucun effet ; car M. Raymond élevait trop haut l'importance de ses pertes. « Que ne suis-je mort ! » répétait-il sans cesse : « pourquoi Dieu ne met-il pas fin à mes peines ? »

Je ne sais pourtant, dit le notaire, si tu ne serais pas un peu effrayé, si Dieu t'accordait ta demande.

Le Marchand. Certainement non, cousin. Qu'ai-je encore à attendre dans ce monde, excepté le besoin et la misère ?

Le Notaire. Tu penses donc que ton sort sera plus heureux dans une autre vie ?

Le M. Sans doute. Tiens, crois-moi, cousin ; jamais je n'ai pensé à la mort aussi volontiers qu'à présent.

Le N. Je veux bien le croire ; mais c'est justement pour cela qu'il me semble que la mort te surprendrait maintenant fort mal à propos.

Le M. Que veux-tu dire par là ?

Le N. Je vais t'expliquer mon idée par une comparaison. Quand tu veux entreprendre un long voyage, tu as toutes sortes de préparatifs à faire ; n'est-ce pas ?

Le M. Je vois où tu veux en venir : tu demandes si je me suis préparé à la mort ?

Le N. Précisément, c'était là mon idée. Cher cousin, j'ai bien peur qu'il ne soit encore trop tôt pour que tu entreprennes le grand voyage. Je suis sûr que tu n'as pas encore terminé tous tes préparatifs ; je serais presque tenté de te demander si tu y as songé, si tu les as commencés.

Le M. Tu es bien sévère dans tes jugemens ! Je suis tout prêt à mourir ; et si la mort venait aujourd'hui, je ne la craindrais pas.

Le N. Dans ce cas tu es bien heureux ! mais, dis-moi, qu'est-ce qui te donne un tel courage ? on le trouve rarement.

Le M. Ah ! si tu deviens un jour malheureux comme je le suis, tu verras aussi venir la mort avec joie.

Le N. Oui, seulement il faudra pour cela que je sois bien sûr d'être plus heureux, surtout de ne pas être plus malheureux dans l'autre vie, que je ne le suis dans celle-ci.

Le M. Plus malheureux ! Est-il donc possible d'être plus malheureux ? Je crois avoir vécu de manière à ne pas avoir à craindre la mort.

Le N. Tu le crois dans cet instant ; peut-être penseras-tu tout différemment, quand tu verras la mort devant toi. Crois-m'en sur ma parole ; pré-

tendre que tu as vécu comme tu aurais dû vivre, c'est dire beaucoup, beaucoup plus que tu ne saurais me prouver.

Le M. Sais-tu donc quelque chose de défavorable sur mon compte ? Ai-je peut-être tué, volé, ou vécu dans la débauche ?

Le N. Tu veux dire que tu n'as enlevé la vie à personne, que tu ne t'es pas approprié le bien d'autrui, que tu ne mérites pas les noms de libertin ou d'adultère. Je ne le crois pas non plus; mais si tu penses pour cela avoir observé le sixième, le septième et le huitième commandement, tu me permettras d'en douter.

Le M. Tu penses, dans ce cas, plus mal de moi que tous les gens de l'endroit; informe-toi auprès de qui tu voudras, ici et dans tout le voisinage, chacun te dira que je suis un brave et honnête homme.

Le N. Il n'y a pas besoin d'enquête; car il ne s'agit pas ici de ce que les hommes pensent de toi; ce ne sont pas eux qui te jugeront dans l'autre vie. Ce qu'il importe de savoir, c'est ce que Dieu pense de toi, lui qui te jugera selon sa justice. Quand même le monde t'estimerait beaucoup, quand même il te rendrait le meilleur témoignage, cela ne te servirait à rien, si tu étais coupable devant Dieu. Qu'en penses-tu maintenant ? as-tu vraiment observé le sixième commandement ?

Le M. Mais je ne sais pas en quoi je l'aurais violé ?

Le N. Ecoute donc comment Jésus-Christ l'explique : *Quiconque se met en colère contre son frère, sera punissable par le jugement* (1). Mais tu connais ce passage, et tu sais aussi que devant Dieu, *celui-là est un meurtrier, qui hait son*

(1) Évangile selon St.-Matth., chap. V, v. 22.

frère (1), qui le traite avec dureté, qui le blesse, l'offense, le chagrine de quelque manière que ce soit; car toutes ces choses sont contraires au commandement d'amour.

Maintenant, mon ami, la main sur la conscience, combien de fois t'es-tu disputé avec ta femme? combien de fois lui as-tu fait de la peine par tes discours ou tes manières? combien y a-t-il de gens que tu ne peux souffrir? que de fois ne leur as-tu pas fait sentir ton humeur, n'as-tu pas répondu, par une mortification, à un mot qui ne te semblait pas assez mesuré? Je ne veux pas aller plus avant; mais, je te le demande, as-tu observé le sixième commandement?

Le M. Sans doute, si tu l'expliques ainsi....

Le N. Ce n'est pas moi, c'est Dieu qui l'explique ainsi; et aussi souvent que tu as manqué en l'un de ces points, aussi souvent tu as violé ce commandement aux yeux de ton juge; mais ne te vantes-tu pas aussi d'avoir observé le huitième commandement?

Le M. N'est-ce pas, tu vas dire que je l'ai aussi violé?

Le N. Juge-toi toi-même: n'as-tu jamais, en achetant ou en vendant, cherché ton intérêt plus que la justice ne l'aurait voulu? n'as-tu jamais trompé sur le poids ou la mesure? as-tu, en vendant, loyalement averti l'acheteur des défauts de la marchandise, ou bien as-tu profité de son ignorance et de son manque d'expérience? n'as-tu pas peut-être tiré un avantage injuste du besoin d'un autre, en lui extorquant ce qu'il avait à vendre, à la moitié de sa valeur? n'as-tu pas quelquefois frustré l'état de ce qui lui revenait? Je m'en remets à ta cons-

(1) 1re épitre catholique de St.-Jean, chap. III, v. 15.

cience, pour répondre à ces questions; mais ce qui est certain, c'est que chaque sou, qui, selon la sévère justice, ne devrait pas être dans ta caisse, est autant que volé. Eh bien ! mon ami, trouveras-tu mauvais que je soupçonne que Dieu y voit plus d'un sou qui n'y est pas venu par le droit chemin ? Tu ne pourras pas nier que tu as, en un nombre infini de cas, violé aussi le huitième commandement.

Le M. Puisque tu es en train de condamner, ne vas-tu pas faire aussi de moi un libertin et un adultère ?

Le N. Condamner ? Tu me connais mal, je ne condamne personne; au contraire, je donnerais tout au monde pour pouvoir en arracher beaucoup la condamnation. Je m'aperçois que je t'ai déplu; mais, tiens, mon amitié pour toi est si grande, que cela ne m'empêchera pas de continuer à te dire des vérités utiles.

Le M. Eh bien ! dis donc tes utiles vérités.

Le N. Tu parlais des péchés opposés au septième commandement; j'ai peine à croire que tu en sois tout-à-fait exempt.

Le M. Ne l'ai-je pas dit ?

Le N. Ecoute ! Je sais très-bien que tu n'as pas vécu dans une débauche grossière, et je me réjouis de pouvoir rendre en cela de toi un témoignage que je ne saurais rendre de plusieurs de mes connaissances.

Le M. Dieu merci ! voilà ce qui s'appelle parler sur un autre ton; je parierais cependant qu'il va venir un *mais*.

Le N. Tu sais ce que Jésus-Christ a dit : *Quiconque regarde une femme avec des yeux de convoitise a déjà commis adultère avec elle dans son*

cœur (1). Ainsi, les pensées mauvaises et impures que tu as entretenues volontairement, les désirs coupables que tu n'as pas cherché à étouffer, voilà autant de péchés contre le septième commandement; car nous devons avoir un cœur pur. Examine maintenant toute ta vie; songe combien de fois tu as eu et entretenu des désirs coupables; réfléchis si tu ne t'es pas souvent permis, en société, des discours équivoques et des plaisanteries indécentes, tout-à-fait contraires à l'esprit de ce commandement : *Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole déshonnête* (2). Songe à tout cela, mon ami, et puis conviens franchement que souvent aussi tu as péché contre le septième commandement.

Le M. Nous sommes tous pécheurs, parce que tous nous sommes des hommes faibles : chacun fait ce qu'il peut, et je crois en avoir fait autant.

Le N. Mon pauvre ami, je te plaindrais, si le Seigneur te jugeait d'après ce que tu aurais pu faire. Combien de mal n'aurais-tu pas pu éviter, si tu en avais eu la ferme volonté, si tu avais voulu veiller avec soin sur tes actions, sur tes paroles, sur ton cœur! et, d'un autre côté, que de bien n'aurais-tu pas pu faire dans ta situation, puisque non-seulement le Seigneur t'en a donné les moyens, mais que de plus il t'en a chaque jour présenté tant d'occasions! Un coup d'œil rapide sur ta vie passée suffira pour te convaincre que tu es bien loin d'avoir été tout ce que tu aurais pu être, malgré cette faiblesse dont tu te plains.

Le M. Il n'y aurait donc, au bout du compte, absolument rien de bon en moi?

(1) Evangile selon St.-Matth., chap. V, v. 28.
(2) Epitre de St.-Paul aux Ephésiens, chap. IV, v. 29.

Le N. Si tu voulais t'examiner avec bonne foi, il est certain que tu apprendrais à penser bien humblement de toi-même : tu ne te vanterais pas d'avoir observé véritablement un seul des commandemens de Dieu.

Le M. Parles-tu sérieusement ?

Le N. Très-sérieusement. Je ne veux pas te rappeler maintenant chaque commandement en particulier; je veux t'aider. Voici le premier et le plus grand de tous : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée, et ton prochain comme toi-même* (1). Dis-moi, ce grand amour pour Dieu et pour ton prochain, l'as-tu constamment senti dans ton cœur ?

Le M. Mais je n'ai jamais perdu Dieu entièrement de vue.

Le N. C'est-à-dire, tu ne t'es pas formellement détaché de Dieu ; tu as quelquefois pensé à lui ; et de temps en temps, quand cela ne t'était pas trop difficile, tu as fait ce qu'il ordonne : c'est l'usage ordinaire ; on regarde comme dangereux de rompre entièrement avec lui, parce qu'on sent bien qu'on en a besoin ; mais on fait des conditions, on remplit sa volonté dans un point pour pouvoir la violer d'autant plus hardiment dans un autre ; en un mot l'on ne sert Dieu que tout juste autant que le permet le désir de jouir du monde. N'en serait-il pas ainsi de toi, cousin ? Songe alors que tu ne peux pas dire au fond que tu as servi Dieu ; *car nul ne peut servir deux maîtres* (2) : nul, dont le cœur tient encore au monde et aux choses du monde, ne peut se vanter d'un véritable amour pour Dieu, ni pré-

(1) Evangile selon S.-Matth., XXII, v. 37 39.

(2) Evangile selon St.-Matth., chap. VI, v. 24.

tendre que Dieu possède son cœur, ce cœur qu'il demande exclusivement ; c'est une idolâtrie à ses yeux que de lui préférer le monde, ses biens et ses plaisirs. Nous devons le servir lui seul, et être prêts à donner, pour l'amour de lui, ce que nous avons de plus cher, ainsi que Christ nous l'a enseigné par son exemple. Celui qui tient ainsi à son Dieu, celui-là l'aime plus que tout le reste, *de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa pensée* (1). As-tu toujours aimé Dieu par-dessus tout ? Dieu a-t-il toujours été ta pensée la plus chère ? tes efforts les plus grands ont-ils toujours eu pour but de plaire à Dieu ? Tu te tais ; tu prononces toi-même ta sentence.

Le M. Mais j'ai cependant, sans me vanter, fait du bien à mon prochain.

Le N. Tu veux dire que tu lui as au moins témoigné quelque amour ; mais songe donc à ce que demande cette parole : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* (2). A moins que je ne me trompe entièrement sur ton compte, tu n'as nullement aimé ton prochain comme toi-même.

Le M. C'est ce qu'il faut me prouver.

Le N. Ce ne sera pas bien difficile. Voyons un peu : j'admets le cas où il s'agirait de secourir une pauvre famille ; avec une forte somme, tu y réussirais. Tu viens de perdre beaucoup ; ce qu'il faudrait donner viderait encore davantage ta caisse : tu sais, il est vrai, que tu ne seras pas par là réduit à mourir de faim ; cependant je me trompe fort, ou tu chercherais un prétexte plausible pour te débarrasser du devoir d'aider ces malheureux.

Le M. Je te comprends ; cependant continue.

Le N. Tiens, c'est ainsi que tu as toujours pensé

(1) Evangile selon S.-Matthieu, chap. XXII, v. 37
(2) *Id.* chap. XXII, v. 39.

avant tout à toi ; tu ne t'embarrasses guère si les autres sont heureux, pourvu que tu le sois toi-même: Tu vois l'exemple de Jésus-Christ, tu admires son dévouement pour les hommes ; mais tu manques de courage pour l'imiter, autant que ta situation te le permet. Je voudrais bien savoir s'il est un seul homme pour qui tu as pris de la peine dans une intention pure ; un seul pour qui tu as travaillé et renoncé à ton intérêt personnel. Je voudrais savoir aussi si tu as été disposé à faire du bien à tout le monde sans distinction, ou si tu n'as éprouvé de la pitié et senti quelque chose en ton cœur, que pour certaines personnes. En tout cas, le Samaritain compatissant trouverait difficilement en toi son égal (1).

Le M. Il faut avouer que qui veut entendre des vérités, n'a qu'à s'adresser à toi.

Le N. Ce témoignage ne me fait pas de peine ; n'oublions pas toutefois ce dont il est question. J'espère que tu reconnais actuellement que tu as violé *le premier et le grand commandement* (2). Tu n'as éprouvé jusques aujourd'hui de véritable amour ni pour Dieu ni pour le prochain. M'en veux-tu croire maintenant, quand je te dis que tu n'as observé aucun des commandemens de Dieu ?

Le M. Tu me donnerais presque de l'inquiétude.

Le N. Dieu juge tout autrement que les hommes. Les hommes voient ce qui est exposé aux yeux ; mais le Seigneur regarde au cœur. Si le cœur d'un homme est froid et sans amour pour Dieu et son prochain, l'homme entier est condamnable devant Dieu. Quand même il serait exempt de beaucoup de vices et de péchés, cela ne lui tournerait pas à

(1) Evangile selon St.-Luc, chap. X, v. 30.

(2) Evangile selon St.-Matth., chap. XXII, v. 38.

gloire devant lui ; car l'Eternel sait que l'homme qui n'a pas l'amour est capable de tous les péchés ; et que même ceux dont il est innocent, il les aurait commis dans d'autres circonstances. Il en est de même des bonnes œuvres ; toutes celles que ne produit pas l'amour de Dieu et du prochain sont nulles aux yeux de l'Eternel. Tu as, par exemple, plus d'une fois secouru ton prochain ; mais c'est peut-être parce que tu ne pouvais supporter la vue de sa misère; sa voix gémissante te fatiguait, ou tu te trouvais dans ce moment bien disposé, ou bien aussi tu ne faisais nul cas de ce que tu donnais ; tu savais que tu t'attirerais par-là des éloges, tandis qu'en agissant différemment, tu aurais passé pour avare ; peut-être prévoyais-tu même comment celui auquel tu rendais service pourrait par la suite s'en acquitter doublement envers toi. Mais alors tu n'es au fond nullement bienfaisant : ce n'est pas l'amour qui a motivé ta conduite ; et quand même les hommes t'en loueraient, cela ne te tournera pas à gloire devant Dieu ; car c'est au cœur que Dieu regarde.

Le M. Mais de cette manière-là, il n'y aurait rien d'entièrement bon en moi ?

Le N. Tu peux en juger toi-même ; réfléchis à ce que je t'ai dit, descends dans ta conscience; que penses-tu à l'heure qu'il est du jugement que Dieu porte sur toi ? Si la mort te surprenait maintenant, aurais-tu encore une espérance aussi ferme d'être plus heureux dans le ciel ?

Le M. Il est vrai que tu m'as fait un peu peur. Je pense pourtant qu'il s'en faut de beaucoup que je sois celui qui vaille le moins; et si les autres se flattent d'être sauvés, je n'ai pas non plus à craindre de me perdre.

Le N. Que tu sais bien te tirer d'embarras! Je te

conseille cependant de ne pas t'en tenir à une espérance si mal fondée dans une affaire aussi importante, où il s'agit de ton salut éternel. Tu conviendras que tu serais ruiné depuis long-temps, si tu en avais agi si légèrement, dans les affaires qui regardent cette vie. Mais tu t'y prends tout autrement; tu ne dis pas : ce que celui-ci et celui-là se permettent, je puis bien le faire aussi; tu laisses aux autres leur manière, et tu suis la tienne que tu as reconnue meilleure; tu examines tout avec soin avant que de prendre un parti; et si tu aperçois quelque danger, la fausse sécurité des autres ne t'en donne aucune à toi-même. C'est à cette conduite que tu dois l'aisance que tu as conservée, tandis qu'il en est beaucoup qui ont payé leur imprudence et leur légèreté par de grandes pertes, quelques-uns même par leur ruine totale.

Le M. Tu as bien raison. Il n'y a encore que peu de temps qu'un homme s'est ruiné, auquel j'avais prédit long-temps d'avance qu'il était impossible qu'il se soutînt, allant ce train-là.

Le N. Eh bien! tu vois, cousin, qu'avec ta manière de penser, tu cours beaucoup plus de danger que cet homme qui vient, dis-tu, de se ruiner. Il nous est dit clairement : *Le chemin est large qui mène à la perdition, et il y en a beaucoup qui le suivent* (1). Demande-toi s'il n'est pas extrêmement dangereux de se rassurer avec ceux qui suivent le chemin large. Considère de plus que rien ne vient à l'appui de ton espérance, car rien ne prouve que Dieu en agisse comme quelques juges humains, auxquels il arrive de pardonner un crime quand il y a beaucoup de coupables; au contraire, la décla

(1) Evangile selon St.-Matth., chap. XXII, v. 13.

ration positive de Dieu est contre toi. Il dit dans sa parole : *Ne vous abusez point, on ne se joue point de Dieu ; car ce que l'homme aura semé, c'est ce qu'il moissonnera aussi. Celui qui sème pour sa chair, moissonnera de sa chair la corruption; mais celui qui sème pour l'esprit, moissonnera de l'esprit la vie éternelle* (1). *Le méchant ne demeurera pas impuni* (2). *Dieu est un juste juge; et le Dieu fort s'irrite tous les jours contre le méchant* (3). *C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant* (4). Réfléchis à ces paroles, et considère non les autres, mais toi-même. Présente-toi en esprit devant le tribunal de celui qui te connaît à fond, qui t'observe sans cesse, qui pénètre tes désirs les plus secrets, qui aperçoit même le plus léger mouvement de ton cœur ; pour lui, tes plus grands secrets cessent d'être des secrets. Qu'éprouves-tu, mon ami, en te voyant devant ton juge et en songeant à cette parole : *Ce que l'homme aura semé, c'est ce qu'il moissonnera aussi* (5). *Dieu rendra certainement à chacun selon ses œuvres* (6) ?

Le M. Mais, cousin, Dieu n'est-il pas bon et miséricordieux ?

Le N. Je me réjouis de voir que du moins tu ne t'en reposes plus sur tes œuvres ; tu reconnais donc que tu es condamnable devant Dieu ?

Le M. Nous sommes tous pécheurs.

Le N. C'est de toi qu'il s'agit maintenant, oublie

(1) Epitre de St.-Paul aux Galates, chap. VI, v. 7.8.
(2) Proverbes de Salomon, chap. XI, v. 21.
(3) Psaume VII, v. 11.
(4) Epitre de St.-Paul aux Hébreux, chap X, v. 31.
(5) *Id.* aux Galates, chap. VI, v. 7.
(6) Psaume LXII, v. 12.

tous les autres : réfléchis-y : toi, toi, à qui je m'adresse, es-tu un pécheur ?

Le M. Eh bien ! oui, j'en conviens.

Le N. Sais-tu bien tout ce que tu viens de dire par là ? L'Ecriture nous déclare que *l'affection de la chair*, c'est-à-dire le péché, *est inimitié contre Dieu* (1). Tu as donc jusqu'à présent vécu en inimitié avec Dieu, et c'est ce Dieu qui te jugera ; c'est de sa main que tu recevras en partage ton sort pour toute l'éternité.

Le M. Dieu est miséricordieux : il me traitera avec indulgence.

Le N. D'où sais-tu qu'il te traitera avec indulgence ? Il se nomme le Dieu juste, et il nous dit dans sa parole, *que chacun recevra selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps* (2). Ignores-tu qu'au jour du jugement, il y en aura auxquels il dira : *Retirez-vous de moi, maudits, et allez-vous-en au feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges* (3) ? Tu vois par là que Dieu peut aussi punir : quelle raison as-tu donc de croire que pour toi il n'usera que de miséricorde, et qu'il te traitera avec indulgence ?

Le M. Je pense que ce sont les grands pécheurs, comme les meurtriers, les voleurs, les parjures, les débauchés, les adultères et les gens de cette espèce, qui doivent entendre une telle sentence.

Le N. Dieu ne parle pas ainsi ; il dit au contraire d'une manière générale : *Le salaire du péché, c'est la mort, c'est-à-dire la condamnation* (4). Bien plus, c'est en parlant de ceux qui violent le com-

(1) Epitre de St.-Paul aux Romains, chap. VIII, v. 7.
(2) 2e épitre de St.-Paul aux Corinthiens, chap. V, v. 10.
(3) Evangile selon St.-Matth., chap. XXV, v. 41.
(4) Epitre de S.-Paul aux Romains, chap. VI, v. 23.

mandement d'amour envers Dieu et le prochain, que Jésus-Christ déclare que le juge leur dira: *Retirez-vous de moi, maudits, et allez-vous-en au feu éternel* (1). Si tu veux t'en convaincre, tu n'as qu'à lire le chapitre 25 de l'Evangile selon saint Matthieu. Il y a en outre cette sévère menace de Dieu: *Maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses qui sont écrites dans le livre de la Loi, pour les faire* (2). Juge d'après cela de ce que tu as à attendre dans ton état actuel; tu t'aperçois sans doute que si Dieu t'appelle maintenant, tu n'as rien à espérer, mais bien tout à craindre.

Le M. Que Dieu me laisse donc encore quelque temps sur la terre; je veux devenir meilleur et vivre dans la piété.

Le N. Ta résolution est fort bonne, car naturellement il faut devenir meilleur, ou bien tu amasseras toujours de nouveaux châtimens sur ta tête; mais, malgré tout cela, les châtimens déjà mérités te sont réservés, de sorte que je ne vois pas trop comment l'amélioration, même la plus complète, pourrait te sauver.

Le M. Je sais pourtant que Dieu pardonne les péchés, quand on devient meilleur.

Le N. Mon pauvre cousin, je crains bien que tu n'atteignes jamais de cette manière la douce certitude que Dieu te pardonne. Tu dois avant tout, aimer Dieu par-dessus tout; mais comment y parviendras-tu si une crainte servile remplit ton cœur? En voilà assez pour m'empêcher de croire qu'un changement, tel que Dieu le demande, soit possible dans ton état actuel; d'ailleurs le mal a déjà trop profondément pris racine en ton cœur; comment serais-tu

(1) Evangile selon S.-Matth., chap. XXV; v. 41.
(2) Epitre de St.-Paul aux Galates, chap. III, v, 10.

en état de t'en défaire tout-à-coup entièrement? Oui, comment parviendrais-tu jamais à ce que le péché n'eût plus aucun pouvoir sur ton âme? Interroge tous ceux qui se sont décidés sérieusement à se retirer vers Dieu ; tous, ils te diront que, malgré leur bonne volonté, ils n'ont jamais réussi à se défaire entièrement du péché. Certes, il est nécessaire que tu vives mieux à l'avenir ; mais ne crois pas que tu aies par là mis tout en sûreté, et que tu puisses être certain de ton salut ; tu ne peux l'être, parce que ta conversion ne sera jamais parfaite, et qu'ainsi tu resteras toujours un pécheur. J'admets cependant une chose impossible, que désormais tu n'aies aucun tort, alors tout ce que tu peux espérer, c'est de ne pas encourir de nouvelles peines ; mais les fautes que tu as commises auparavant, continuent à peser sur toi, et tu ne peux pas les effacer.

Le M. Alors je ne connais plus de remède.

Le N. Que dirais-tu donc s'il y avait pourtant encore un remède? Il est vrai qu'il ne se trouve pas auprès des hommes, et surtout qu'il ne faut pas le chercher en toi-même.

Le M. Il faudrait donc que ce fût Dieu qui vînt à mon secours?

Le N. Tu l'as dit : il vient à ton secours, et ne demande de toi qu'une seule chose.

Le M. Quelle est cette chose? Parle, cousin : est-il sûr qu'elle soit en mon pouvoir?

Le N. Oui, mon ami. Ecoute ce que Dieu dit en sa parole : *Crois au Seigneur Jésus-Christ, et tu seras sauvé* (1).

Le M. Tu penses donc que l'homme peut être sauvé sans vertu?

(1) Actes des apôtres, chap. XVI, v. 31.

Le N. Dis plutôt que l'homme ne peut avoir, sans la foi en Jésus-Christ, une vertu véritable et agréable à Dieu; c'est la foi qui doit produire en lui la vraie vertu.

Le M. Je ne comprends pas bien cela.

Le N. Je vais te le faire entendre. Dès que l'homme acquiert la foi en Jésus-Christ, une vie nouvelle commence en lui; il est entré en communion avec Christ, et reçoit par là même de Dieu des secours plus grands, qui régénèrent son cœur, qui en arrachent le mal, qui l'excitent au bien, qui lui donnent la faculté de l'opérer, et tout cela est produit par le Saint-Esprit, qui dès-lors agit en lui; maintenant Jésus-Christ vit en lui, c'est son esprit qui le porte à aimer et à faire le bien, et c'est dans cet amour du bien, dans ce zèle, dans cette activité que consiste la vraie vertu, qui est approuvée de Dieu. Vois-tu maintenant que ce n'est que la foi en Jésus-Christ qui produit cette vertu véritable?

Le M. Je crois te comprendre.

Le N. La foi en Jésus-Christ ne doit et ne peut donc être une foi inactive; sans cela ce serait une foi morte, qui ne peut servir à sauver l'homme; au contraire, ce doit être une foi pleine de vie, abondante en bonnes œuvres, et qui se montre par un grand zèle pour le bien et par une vie sainte.

Le M. J'entends.

Le N. Il ne s'agit donc plus que de savoir si tu trouves en toi une telle foi en Jésus-Christ?

Le M. Cher cousin, je pense pourtant que je suis chrétien.

Le N. Ne te fais pas illusion. La conversation que nous venons d'avoir ensemble suffit pour me donner de l'inquiétude sur ton compte; je crains bien que tu n'aies pas la vraie foi en Jésus-Christ.

Le M. Pourquoi ne l'aurais-je donc pas ?

Le N. Si tu crois en Jésus-Christ, tu dois, avant tout, savoir et sentir profondément que tu es un pécheur, un grand pécheur; c'est là la première chose que tu apprends de lui; ses leçons et son exemple sont comme un miroir, où tu peux t'apercevoir dans ta difformité. Tu vois combien il te manque, tu remarques surtout la grande corruption de ton cœur, dans lequel se trouvent une foule de penchans déréglés et de désirs coupables. Tu deviens alors inquiet sur ton salut, tu te sens digne des châtimens de Dieu, et tu n'aperçois aucun moyen d'y échapper. Tu ressembles à un malade qui demande avec impatience un médecin : Alors tu entends la voix de Jésus : *Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai; chargez-vous de mon joug, et devenez mes disciples, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes* (1). Si tu ajoutes foi à ces paroles, si tu ne doutes aucunement que Jésus-Christ le fils de Dieu peut et veut te sauver ; oui, si tu n'attends ta délivrance et ton salut que de lui seul, de lui qui a été crucifié à cause de toi, alors tu as la foi en Jésus-Christ ; alors tu crois que Jésus, le Dieu de vérité, est assez puissant pour pouvoir te secourir ; et après tant de preuves de son amour, tu as la ferme confiance, qu'il en a aussi la volonté, ainsi qu'il l'a dit lui-même : *Je ne mettrai point dehors celui qui viendra à moi* (2). Ce n'est que maintenant que tu es certain que Dieu te traitera avec indulgence; car il te dit en sa parole (3) : *Celui qui a la foi en Jésus-Christ, ne sera point confus.* Le

(1) Evangile selon St.-Matthieu, chap. XI, v. 28 29.
(2) Evangile selon St.-Jean, chap. VI, v. 37.
(3) Epitre de St.-Paul aux Romains, chap. X, v. 11.

sang de Jésus-Christ nous purifie de tout péché (1). Maintenant aussi tu entends le sens élevé de ces mots. *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique au monde, afin que tous ceux qui croient en lui ne périssent point, mais qu'ils aient la vie éternelle* (2) Ton cœur ne peut résister à cet amour infini de ton Dieu et de ton Sauveur ; tu te sens excité à l'amour le plus vif pour celui qui t'a aimé sans aucunes bornes, tandis que tu en étais indigne, oui, tandis que tu étais encore son ennemi. C'est ainsi que l'amour de Dieu, qui est le premier de tous les commandemens, est le fruit de la foi. La conséquence nécessaire de cet amour, qui se trouve dans le cœur de ceux qui croient, c'est un zèle toujours actif pour plaire à Dieu par une vie sainte, pour renoncer à soi-même, pour crucifier sa chair avec ses désirs et ses convoitises. Chaque regard que le fidèle jette sur son Sauveur sanglant, crucifié, le fortifie. De même que Jésus-Christ est mort, de même il veut mourir au péché, et vivre pour celui qui est mort à cause de lui ! Voilà à peu près, mon ami, le portrait d'un chrétien qui aurait la foi. Fasse le Seigneur que l'on y reconnaisse bientôt ton image !

Le M. Ce que tu viens de me dire m'a ému ; je vois que jusqu'ici je n'ai pas été chrétien; mais avec l'assistance de Dieu, je le deviendrai.

Le N. Dieu soit loué ! Alors le ciel se réjouira de ta conversion !

(1) Ire épitre catholique de St.-Jean, chap. I, v. 7.
(2) Evangile selon S.-Jean, chap. III, v. 16.

Prix : 4 fr. les 100 exemplaires.
5 cent. l'exemplaire.